André SAMANNI, Secrétaire Trésorerie de Volonne BP 12 04290 VOLONNE

PASSEZ DE JOYEUSES FÊTES...

Bonne fin d'année avant que d'autres mauvais coups nous atteignent,

Avec la hausse de la cotisation sur les retraites nous allons gagner moins que l'année précédente. On a beau nous dire que ce ne sont que quelques Euros, avec les hausses cumulées sur les années à venir nous allons devoir nous payer intégralement les trois ou quatre premiers mois de nos retraites,

Le Président de la République avait promis moins de fonctionnaires mieux payés. Seule la première promesse sera tenue.

➤ D'après nos renseignements avant le CTPL ce seront encore 5 emplois qui vont être supprimés en 2011 dans le 04 :

3 pour la filière fiscale (1B au PRS et 2C dans le bloc fiscalité des particuliers et foncier) 2 pour la filière gestion publique (2 emplois à la Direction et 1 à la Trésorerie de Barcelonnette). Création d'un emploi à la Trésorerie de Digne indispensable et même insuffisant compte tenu de la mise en route de la régie des eaux et des thermes.

La Direction se félicite que nous ayons moins de suppressions qu'ailleurs et surtout moins que l'an dernier (- 11 emplois). Nous pensons que la grève de mars 2010 n'est pas pour rien dans cette relative mansuétude du ministère.

Il reste qu'après avoir supprimé plus d'un tiers des effectifs B et C du Département en 10 ans ce dernier est exsangue et le réseau est à la limite de la rupture.

Au cours des tournées syndicales nous avons constaté les problèmes de surcharge de travail aggravés par une augmentation de la fréquentation du public due à la crise, les disfonctionnements des autres administrations qui nous impactent et les pannes ou l'inadaptation des applications mises à notre disposition.

A charge de travail égale, notez que par rapport à un autre département côté nous perdons encore 8,35 emplois à cause du paramètre transversal «enjeux».

La coupe est pleine et nous ne pouvons plus supporter de charges supplémentaires pour atteindre les objectifs. Le pire a failli arriver il y a peu de temps à Manosque. Faudra-t-il qu'il y ait des victimes pour que la Direction limite les pressions ?

Il va falloir se défendre pour que certaines mesures ne soient pas employées dans notre Département (heures supplémentaires non payées, déplacements arbitraires, objectifs au jour, attaques contre les 35 heures, etc.).

Syndiquez-vous!

Passez de Bonnes Fêtes de fin d'année